



Fédération des Syndicats de Défense des Intérêts de Quartiers et des Comités de Bienfaisance
et Fêtes de Pessac

46, rue Albert Laurens 33600 Pessac
Groupement déclaré sous le n° W332000666

www.federation-quartiers-pessac.com

Courriel : federation.quartiers.pessac@gmail.com

Tel : 06 79 64 00 34

COMMUNIQUE DE LA FEDERATION DES SYNDICATS DE QUARTIER DE PESSAC

NUISANCES AEROPORTUAIRES

PISTE SECONDAIRE : Le préfet a proposé son maintien sans en informer personne

Monsieur le préfet a réuni ce mercredi 29 janvier à 14h00 l'ensemble des organismes associés à la réflexion engagée depuis plus d'un an sur la diminution des nuisances aériennes (restriction des vols de nuit).

Il n'a pas abordé lors de cette réunion le sujet de la piste secondaire ce qui laissait penser que la décision sur ce point n'était pas encore prise. Pourtant, le lendemain, la presse locale précisait que le préfet avait proposé au ministre des transports de retenir l'option du maintien de la piste secondaire. Nous avons appris que cela avait été annoncé lors d'une conférence de presse le mercredi matin en même temps que l'abandon de tout scénario envisageant une période d'interdiction des vols de nuit (couvre-feu).

Ainsi, les décisions du préfet ont été prises et annoncées à la presse avant la tenue de la réunion officielle et celle sur la piste secondaire n'a même pas été évoquée en séance. Cela en dit long sur la considération accordée à la parole portée par les organismes associés aux réflexions sur les nuisances de l'aéroport.

Selon l'article paru dans Sud-Ouest, le préfet a justifié son choix en disant qu'il avait recueilli plus d'avis favorables au maintien de la piste secondaire qu'à sa suppression. Sans doute n'a-t-il pas estimé dignes de prise en considération les avis favorables à la suppression exprimés par plus de 7000 signataires de la pétition mise en ligne par la Ville de Pessac et la Fédération des Quartiers ! Sans doute n'a-t-il pas jugé recevable le message porté par plus de 800 personnes rassemblées devant l'Hôtel de Ville de Pessac le 24 novembre !

La décision appartient maintenant au ministre des Transports auquel M le Préfet n'a vraisemblablement communiqué que les avis pris en considération dans son calcul. La fédération des quartiers de Pessac va adresser au ministre un courrier argumenté et l'informer des résultats de la pétition.

Pour que l'ampleur de la mobilisation soit bien perçue au niveau ministériel, nous demandons à toutes les personnes favorables à la suppression de la piste secondaire de continuer à signer la pétition (<https://chng.it/66xWPDyhzC>) et d'adresser directement un courrier à M le Ministre des Transports.

Un courrier type est mis à votre disposition sur le lien suivant :

<http://comite-monteil.fr/aeroport-de-bordeaux;>

Pessac le 31 janvier 2025

Le président de la fédération des syndicats et comités des quartiers de Pessac